

PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 26 mai 2018

## MESSAGE ELUS

**Vigilance « orange » pour un risque d'orage violent en Sarthe  
Ainsi que de précipitations orageuses et averses de grêle**

**La préfecture informe que Météo France a placé le département de la Sarthe en vigilance orange à partir de 16 h et jusqu'au 22h ce jour.**

Il existe des risques de phénomènes violents avec localement des pluies notables de l'ordre de 20 à 40 mm en peu de temps, des averses de grêle et de fortes rafales de vent pouvant atteindre les 80 à 100 km/h.

Ces orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger, les installations provisoires (chapiteaux, tentes, campings...), chutes d'arbres dans les parcs publics et privés ... Des inondations de caves et de points bas peuvent se produire très rapidement. Quelques départs de feux peuvent également être enregistrés en forêt à la suite d'impacts de foudre.

Aussi je vous invite à informer les populations concernées et à prendre toutes les mesures nécessaires.

**La préfecture diffuse également les consignes de comportement suivantes :**

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques pendant l'orage.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins aux pompiers.